

LA FRANCE VUE D'ICI – APPEL À CANDIDATURES

Vous êtes photographe et souhaitez rejoindre LA FRANCE VUE D'ICI ?

Vous avez jusqu'au 1er avril 2016, dernier délai, pour proposer votre sujet (voir les détails ci-après).

LA FRANCE VUE D'ICI rassemble aujourd'hui 24 photographes. Ce dernier appel à candidatures sera l'occasion de compléter le panorama photographique que notre projet propose et dont vous pouvez voir l'avancement sur www.lafrancevuedici.fr

Pour ce quatrième appel à candidatures, nous privilégierons donc les sujets documentant

- La France en vacances : tourisme, travail saisonnier, destinations populaires, stations balnéaires...
- le grand Paris : habitats, populations, travail, transports...

Les candidatures sont ouvertes dès maintenant et jusqu'au 1er avril. Pour se porter candidat, il suffit de remplir le formulaire en ligne ici, de présenter en quelques mots votre sujet et d'envoyer 10-15 photos sur le site LA FRANCE VUE D'ICI.

Le jury de sélection se réunira mi-avril. La production des photographes qui rejoindront LA FRANCE VUE D'ICI sera soutenue à hauteur de 2500 euros maximum.

CANDIDATER ?

Envoyez par wetransfer à l'adresse suivante :
candidature@lafrancevuedici.fr

- Un portfolio de 10 à 15 photos sur le début de votre projet ou un aperçu de vos précédents travaux. Merci de nommer les photographies de la manière suivante : nom_prenom_numero.
- Le formulaire avec l'acceptation des conditions générales de participation (p 3) ainsi que le formulaire complété (p 4).

Un mail de confirmation vous sera envoyé dès lors que votre dossier sera téléchargé.

Tout dossier incomplet ou parvenu dans d'autres conditions que celles énoncées ci-dessus ne sera pas traité. Pour toute difficulté technique, merci d'envoyer un mail à infos@lafrancevuedici.fr

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION AU PROJET LA FRANCE VUE D'ICI

- 1) Être photographe actif, français ou étranger, maîtrisant le français écrit et ou parlé, résidant en France.
- 2) Avoir 18 ans minimum. Sans limite d'âge.
- 3) Pratiquer une photographie de style documentaire, avoir un goût pour l'enquête, les travaux au long cours.
- 4) Adhérer aux valeurs du projet LA FRANCE VUE D'ICI, à savoir : participer à un projet collectif et évolutif sur La France, documenter un ou plusieurs sujets sociaux, politiques, économiques ou écologiques en lien avec la crise, partager votre travail et interagir avec les internautes.
- 5) S'engager sur toute la durée de votre projet photographique à alimenter, animer et enrichir le plus régulièrement possible votre blog dédié, ainsi que votre fil Twitter et Instagram, par vos propres moyens ou en collaboration avec une tierce personne (encadrement tutoriel prévu).
- 6) Répondre aux commentaires des internautes et les solliciter le cas échéant au cours de votre enquête photographique.
- 7) Poster des contenus en rapport avec le sujet documentaire suivi : photographies, vidéos, sons, textes...
- 8) Veiller à l'intégrité des contenus que vous postez.
- 9) Modérer les commentaires ou signaler aux administrateurs, et proscrire les propos tendancieux, racistes, sexistes, xénophobes...
- 10) Renseigner régulièrement vos positions géographiques en fonction de l'avancée de votre enquête afin d'enrichir la carte de France visible sur le site.
- 11) Vous rendre disponible lors des présentations officielles du projet et des expositions d'étapes lors du festival ImageSingulières et répondre aux demandes de la presse.
- 12) Participer à la diffusion et la promotion du projet via vos réseaux de contacts et de connaissances.
- 13) Respecter les choix et avis énoncés par la commission de LA FRANCE VUE D'ICI.
- 14) Produire à minima un sujet qui permette d'élaborer un portfolio de vingt photographies avec légendes.
- 15) Céder les droits d'utilisation des contenus (photographies, vidéos, son, textes...) postés sur le site en vue d'une utilisation probable pour les expositions d'étapes, l'exposition finale et ses déclinaisons (exposition itinérante, projection), de l'édition d'un ouvrage collectif, et la promotion du projet.
- 16) En cas de vente de portfolio des sujets postés sur le site la France VUE D'ICI obligation de mentionner dans votre copyright « LA FRANCE VUE D'ICI ». (pas d'obligation pour la vente d'image isolée.)
- 17) Exclusivité d'exposition de vos productions dans le cadre du projet « LA FRANCE VUE D'ICI » jusqu'à mai 2017.
- 18) Assumer toute responsabilité du droit à l'image en cas de recours pour les images postées, publiées, exposées et éditées.

J'ai lu et j'accepte les conditions générales de participation au projet LA FRANCE VUE D'ICI

Fait à :

Le (date) :

J'accepte les conditions de participation du projet : oui non

FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Nom :

Prénom :

Mail :

Téléphone :

Adresse :

CP :

Ville :

Site, liens URL :

Biographie / parcours :

Titre du projet :

Texte du projet :